



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

DECLARATION

Ensemble refusons la nouvelle campagne de tirs du missile nucléaire M 51 depuis la pointe de la Bretagne

En pleine crise sanitaire, le gouvernement s'obstine à développer ses nouveaux programmes en faveur des armes nucléaires au détriment des priorités sanitaires, sociales et environnementales.

Cette obstination s'exprime à travers une nouvelle campagne de tirs d'essais du Missile Nucléaire M51 (1) organisée, à partir du 9 juin et sur plusieurs semaines, depuis la pointe de Penmarc'h en Bretagne.

Ces armes de destruction massive, dangereuses pour la survie de l'humanité, sont illégales au vu du droit international, immorales, inutiles pour notre sécurité et coûteuses.

Pour dire leur opposition à cette campagne, les comités de Bretagne du Mouvement de la Paix ont décidé d'organiser des initiatives citoyennes sous forme de piquets de protestation, ou cercles de protestation, ou pique-niques pour la Paix dans différentes communes de Bretagne et ce dans le respect des règles de prudence sanitaire (Nantes, Rennes, Lannion, Saint Malo, Penmarc'h, Morlaix...)

Le Mouvement de la Paix au plan national apporte son soutien à ces initiatives et appelle partout en France ses comités, les citoyennes et citoyens et toutes les organisations qui estiment nécessaires d'inverser les priorités en faveur des urgences sanitaires et environnementales, à amplifier ce mouvement à travers des actions locales multiformes dans le maximum de communes.

Dans le respect des mesures de précautions sanitaires des cercles de protestation regroupant une dizaine de personnes peuvent être organisés **dans les jours qui viennent et jusqu'à la fin du mois de juin** devant les mairies lieux privilégiés d'expression de la citoyenneté ou les préfectures lieux symboliques du pouvoir de l'Etat.

Les priorités en faveur de la sécurité sanitaire, sociale et écologique des populations, en faveur d'un programme pluriannuel ambitieux pour les hôpitaux publics et les EHPAD, d'un plan pour la sécurité écologique doivent être exprimées avec force.

Dans le même temps doit s'exprimer l'exigence, partagée par 78 % des français (2), d'actes politiques visibles en faveur du désarmement nucléaire de la part du gouvernement de la France, comme le gel des nouveaux programmes de modernisation des armes nucléaires et la signature du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté à l'Onu en juillet 2017. Chaque citoyen peut aussi soutenir cette démarche [en signant la pétition pour que la France et tous les Etats du monde ratifient le TIAN](#).

Le Mouvement de la Paix- 9 juin 2020

- (1) Chaque missile M51 coûte 120 millions d'euros, somme qui représente le salaire brut annuel de 7500 infirmières. Chaque M51 porte six bombes atomiques dont chacune peut détruire une ville comme Paris en quelques secondes. Chacun des 4 sous-marins nucléaires français est porteur de 16 missiles nucléaires. Le remplacement de ces 4 sous-marins nucléaires, qui est au cœur de la loi de programmation militaire votée par la majorité gouvernementale, constitue une violation de l'article 6 du Traité de Non- Prolifération Nucléaire (TNP).
- (2) Sondage Ifop/La Croix/Mouvement de la Paix/Planète Paix.